

Lignes directrices de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'utilisation des masques faciaux pendant la pandémie de COVID-19

Contexte

L'utilisation de masques médicaux¹, de masques de protection respiratoire², de masques en tissu et d'autres protections pour le visage est une mesure de lutte contre le COVID-19 qui fait l'objet de nombreuses discussions. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande, dans les contextes de transmission communautaire soutenue du COVID-19 avérée ou suspectée, le port du masque médical pour toute personne travaillant dans un environnement clinique ou apportant des soins à des cas suspectés ou confirmés de COVID-19, et pour les personnes vulnérables dans les circonstances où elles ne peuvent pas maintenir une distanciation physique. L'OMS recommande aussi aux gouvernements d'encourager le grand public à porter des masques non médicaux (comme des masques en tissu) dans les espaces publics où il n'est pas possible de maintenir une distanciation physique, dans les contextes où la circulation du virus est avérée ou suspectée.

Selon les données disponibles actuellement, le virus responsable du COVID-19 est le plus souvent transmis par l'entremise de gouttelettes et de contacts. La transmission est possible lorsqu'une personne se trouve en contact rapproché (à moins d'un ou deux mètres) avec une personne contaminée, que cette personne présente des symptômes du COVID-19 ou non. Le risque de contamination est plus élevé à l'intérieur et dans les endroits mal aérés. Le risque de transmission du virus par les personnes présentant des symptômes à d'autres personnes est plus élevé si les deux parties ne portent pas un équipement de protection individuelle approprié. Les cas présymptomatiques ou asymptomatiques peuvent aussi constituer une source de contamination importante au sein des communautés. Ainsi, l'utilisation appropriée du masque — que les personnes présentent des symptômes ou non — peut aider à prévenir la transmission du virus. Une personne contaminée par le virus est moins susceptible de le transmettre à son entourage si elle porte systématiquement un masque, et une personne non contaminée peut limiter le risque d'être contaminée en portant elle aussi un masque.

Pendant les périodes de transmission communautaire ou lorsqu'il y a des cas groupés de COVID-19, le port d'un masque en tissu qui couvre la bouche, le nez et le menton peut contribuer à réduire la propagation du virus par les personnes contaminées et peut protéger les autres de la contamination. Toute personne qui entre en contact avec une personne contaminée, avec ou sans symptômes visibles,

¹ Aux fins des présentes directives, les masques médicaux et les masques chirurgicaux désignent la même chose. Les deux termes font référence aux masques faciaux destinés à être utilisés en milieu clinique.

² Comme les masques de protection respiratoire N95, N99, FFP2 ou FFP3.

peut être exposée à des gouttelettes respiratoires contenant des particules virales. L'usage de masques faciaux en tissu peut réduire le nombre de gouttelettes contenant le virus qu'émet une personne contaminée, et ainsi réduire le risque de transmission aux autres.

Les présentes recommandations sont fondées sur les lignes directrices de l'OMS pour la prévention et la lutte contre les infections respiratoires aiguës à tendance épidémique ou pandémique dans les établissements de santé, sur des examens réguliers et systématiques d'essais contrôlés randomisés, et sur l'évaluation des données actuelles par le groupe ad hoc de l'OMS chargé d'élaborer les orientations de la lutte anti-infectieuse contre le COVID-19. L'OMS a révisé ses lignes directrices concernant les masques le [5 juin 2020](#) et maintient les recommandations susmentionnées.

L'usage de masques est considéré comme une méthode de prévention pouvant limiter la propagation des maladies respiratoires, mais doit être combiné à d'autres équipements de protection individuelle limitant l'exposition aux gouttelettes et aux contacts, ainsi qu'à des mesures de santé publique telles que le lavage des mains et la distanciation physique.

Certains gouvernements ont demandé aux Sociétés nationales de soutenir la production de masques en tissu dans les pays où leur utilisation est obligatoire dans les espaces publics. Il est crucial que cette production donne lieu à un approvisionnement en masques qui correspondent aux normes minimales. Des spécifications sont indiquées à la fin du présent document.

Adultes au sein du grand public

L'OMS conseille aux gouvernements d'encourager le grand public à porter des masques lorsqu'il y a une transmission à grande échelle et que la distanciation physique est difficile, comme dans les transports publics, dans les commerces ou dans d'autres environnements intérieurs, exigus ou à forte densité de personnes. Certains gouvernements recommandent ou exigent l'utilisation de masques pour les activités se déroulant dans les espaces publics. Il est important d'utiliser des masques de bonne qualité, soit des masques médicaux, soit en tissu, qui couvrent la bouche et le nez, et qui correspondent aux normes minimales. La mauvaise utilisation des masques médicaux, ou l'utilisation de masques de mauvaise qualité, peuvent accroître le risque pour les personnes concernées, qui pourraient avoir un faux sentiment de sécurité et faire moins attention à adopter les autres comportements réduisant le risque de transmission.

Les membres du grand public doivent porter un **masque en tissu** :

- dans tout espace public où il n'est pas possible de maintenir une distanciation physique, dans les contextes où la circulation du virus est avérée ou suspectée.
- si des masques en tissu ne sont pas disponibles, un écran facial peut être envisagé. Les écrans faciaux sont parfois plus adaptés pour les personnes ne pouvant pas respecter les consignes relatives au port du masque (par exemple celles présentant un handicap mental ou physique).

Les membres du grand public doivent porter un masque **médical** si :

- ils **interagissent avec des populations vulnérables**, lorsque la distanciation physique n'est pas possible, ou dans tout contexte communautaire où ils sont exposés à des personnes présentant des symptômes du COVID-19.
- ils ont une **maladie sous-jacente** qui peut les rendre plus vulnérables au COVID-19, quel que soit leur âge, dans les circonstances où ils ne peuvent pas maintenir une distance physique d'un à deux mètres avec les autres. Les maladies sous-jacentes sont notamment une tension

artérielle élevée, l'obésité, les maladies cardiaques, la tuberculose, le cancer ou d'autres maladies affaiblissant le système immunitaire.

- ils sont **âgés de 60 ans ou plus**, dans les circonstances où ils ne peuvent pas maintenir une distance physique d'un à deux mètres avec les autres.

Enfants

[L'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance \(UNICEF\) ont publié des lignes directrices \(en anglais à ce jour\)](#) sur l'usage du masque par les enfants. Il y est recommandé d'évaluer les avantages du port du masque chez les enfants à des fins de prévention du COVID-19 par rapport aux désavantages potentiels associés au port du masque, y compris la faisabilité et l'inconfort, ainsi que les préoccupations sociales et liées à la communication. Les facteurs à prendre en considération incluent également l'âge, le contexte et le milieu socioculturel, la présence d'adultes pour assurer la supervision, et d'autres ressources pour prévenir la transmission. Voir les lignes directrices mentionnées ci-dessus pour connaître les conseils concernant le port du masque à l'école, les aménagements selon les groupes d'âge, et les considérations à examiner pour les décideurs politiques.

Pour les enfants **de 0 à 5 ans** :

- L'OMS recommande que les enfants de **cinq ans ou moins** ne soient pas obligés de porter des masques en tissu aux fins de la lutte anti-infectieuse.
- Certains pays recommandent une limite d'âge inférieure. Si les enfants de moins de cinq ans portent un masque, ils doivent être supervisés de façon appropriée et constante (visibilité directe par un adulte responsable).
- D'autres mesures de prévention et lutte anti-infectieuse, de santé publique et de protection sociale doivent être privilégiées pour réduire le risque de transmission aux jeunes enfants et par ceux-ci, y compris la distanciation physique, l'hygiène des mains et la limitation de la taille des groupes.

Pour les enfants **de 6 à 11 ans** :

- L'OMS recommande une approche fondée sur les risques. Voir les lignes directrices de l'OMS pour des détails supplémentaires sur cette analyse des risques.

Pour les enfants **de 12 ans et plus** :

- L'OMS recommande que les enfants de 12 ans et plus suivent les mêmes recommandations que les adultes en matière de port du masque.

Les **masques médicaux** sont généralement recommandés, en consultation avec le prestataire de soins médicaux de l'enfant concerné, pour :

- les enfants immunodéprimés ou
- les patients pédiatriques atteints de mucoviscidose, d'un cancer ou d'autres maladies.

Les **masques en tissus** ne doivent **pas être obligatoires**, ou des **aménagements** doivent être prévus, pour :

- les enfants de tout âge présentant **des troubles du développement, des handicaps ou toute autre maladie spécifique** pouvant interférer avec le port du masque. Pour ces enfants, le masque ne doit pas être obligatoire ou doit être déterminé **au cas par cas** par l'éducateur ou le prestataire de soins médicaux de chaque enfant ;
- les enfants ayant des **déficiences cognitives ou respiratoires aiguës**, qui ont des difficultés à tolérer un masque, ne doivent **jamais** être obligés d'en porter un ;
- les enfants présentant des **troubles du développement ou des handicaps** risquent d'être confrontés à des obstacles, limites et risques supplémentaires, et doivent avoir la possibilité d'utiliser des alternatives au masque, comme des écrans faciaux. Les politiques relatives aux masques devraient être adaptées pour les enfants handicapés, en tenant compte de critères sociaux, culturels et environnementaux ;
- les enfants **handicapés pour lesquels un contact physique rapproché** avec des thérapeutes, éducateurs ou travailleurs sociaux est nécessaire ne doivent pas être obligés de porter un masque. Dans ce contexte, il est crucial que tous les prestataires de soins adoptent des mesures de prévention et de lutte anti-infectieuse, notamment le port du masque, et que les environnements soient adaptés pour renforcer ces mesures ;
- les enfants présentant des **pertes auditives ou des problèmes auditifs** peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage et d'autres obstacles, exacerbés par la nécessité d'adhérer aux recommandations de distanciation physique. Des masques adaptés permettant de lire sur les lèvres (comme des **masques transparents**) ou des **écrans faciaux** peuvent être envisagés comme alternatives aux masques en tissu.

D'autres mesures de prévention et de lutte anti-infectieuse, de santé publique et de protection sociale doivent être privilégiées pour réduire le risque de transmission du SARS-CoV-2 pour les enfants de cinq ans et moins ; notamment une distance physique d'au moins un mètre si possible, l'éducation des enfants au lavage des mains fréquent et la limitation de la taille des groupes scolaires. Il faut aussi noter que d'autres considérations spécifiques, comme la présence de personnes vulnérables ou d'autres recommandations médicales et de santé publique locales, doivent parfois être prises en compte pour déterminer si les enfants de cinq ans ou moins devraient porter un masque.

Personnes présentant des maladies respiratoires, des symptômes du COVID-19 ou une contamination confirmée au COVID-19

Toute personne présentant des symptômes de maladie respiratoire ou d'autres symptômes qui pourraient correspondre au COVID-19 doit porter un masque médical, même si les symptômes sont légers. Le masque doit être remplacé au moins une fois par jour. Les précautions habituelles doivent être prises à tout moment, mais lorsqu'un patient ne peut porter un masque médical, des mesures rigoureuses d'hygiène respiratoire doivent être suivies.

Utilisation des masques par les agents de santé communautaire et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Dans les contextes communautaires, les agents de santé communautaire doivent toujours prendre les précautions d'usage en matière de prévention et de lutte anti-infectieuse lors de la conduite d'activités de sensibilisation (hygiène respiratoire, distanciation physique d'au moins un à deux mètres, etc.).

En outre, les recommandations suivantes s'adressent aux agents de santé communautaire :

- Lors de toute activité où la distanciation physique ne peut être maintenue, un masque en tissu est recommandé.
- Dans un contexte de transmission communautaire avérée ou suspectée du COVID-19, le port de masques en tissu doit être envisagé pour les activités de routine.
- Des masques médicaux doivent être utilisés pour tout contact avec une personne présentant des symptômes respiratoires ou tout autre symptôme pouvant correspondre au COVID-19.

Usage du masque dans les établissements de santé

Dans les établissements de santé, certains actes, comme l'intubation trachéale et la ventilation, peuvent générer des aérosols contenant le virus, ce qui augmente le risque de transmission. Des masques de protection respiratoire sont nécessaires pour les activités de soins de santé à haut risque (notamment celles générant des aérosols³), et des masques médicaux doivent être portés à tout moment en tant que précaution générale dans les contextes de soins de santé.

Dans les environnements cliniques, la transmission du virus en l'absence d'actes générant des aérosols fait encore l'objet de recherches, et certaines données indiquent la présence de virus viables dans l'air à des endroits où de tels actes n'ont pas été réalisés. Il y a aussi un risque de transmission présymptomatique (par des personnes chez qui les symptômes ne sont pas encore apparus) et de transmission asymptomatique (par des personnes contaminées mais qui ne présentent pas de symptômes).

Dans les contextes de transmission communautaire soutenue du COVID-19 avérée ou suspectée, toutes les personnes travaillant dans un environnement clinique, à savoir le personnel soignant et le personnel chargé de la gestion des dépouilles (cliniques, ambulances, pharmacies, soins à domicile, activités de santé communautaire, médecine légale/enterrements, et personnel de nettoyage dans ces environnements) doivent porter un masque médical en continu pendant toutes les activités sur le lieu de travail, même lorsque ces personnes ne réalisent pas d'actes générant des aérosols. Dans les contextes de transmission sporadique ou groupée, tout le personnel travaillant en milieu clinique doit porter des masques médicaux. Dans les contextes de soins de santé où des actes générant des aérosols sont réalisés, le personnel de santé doit porter un masque de protection respiratoire.

³ Les actes générant des aérosols indiqués par l'OMS sont l'intubation trachéale, la ventilation non invasive, la trachéotomie, la réanimation cardio-respiratoire, la ventilation manuelle avant intubation, la bronchoscopie, l'induction de l'expectoration avec brumisation d'une solution saline hypertonique, et les procédures d'autopsie.

Lignes directrices pour l'utilisation de masques en tissu réutilisables

- La bonne utilisation, le lavage et le séchage appropriés des masques faciaux en tissu sont essentiels pour éviter toute augmentation de la transmission du virus.
- Après s'être lavé les mains, placer soigneusement un masque propre et sec sur le visage, en s'assurant qu'il couvre la bouche, le nez et le menton. Bien l'attacher pour minimiser les espaces entre la peau et le masque.
- Éviter de toucher le masque pendant qu'il est sur le visage.
- Pour retirer le masque, ne pas toucher la partie avant du masque mais le détacher par derrière.
- Avant et après avoir retiré le masque, ou après l'avoir touché, se laver les mains à l'eau et au savon, ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Les masques faciaux ne sont pas faits pour être portés toute la journée, au quotidien. Remplacer le masque par un nouveau, propre et sec, dès qu'il devient humide ou au moins une fois par jour, voire plus en cas d'utilisation prolongée.
- Éliminer immédiatement tout masque abîmé.
- S'il est prévu de fournir des masques en tissu, il convient de compter au moins trois masques par personne.
- Dès que possible après avoir retiré le masque, le laver, ainsi que le sac protecteur, à l'eau chaude et au savon, et le sécher avant de le réutiliser. Si possible, les masques et les sacs doivent sécher au soleil ou sous une lampe UV.
- Ne pas jeter ou laisser le masque sans le laver ou le placer dans un sac protecteur (comme indiqué dans les spécifications relatives à l'emballage).

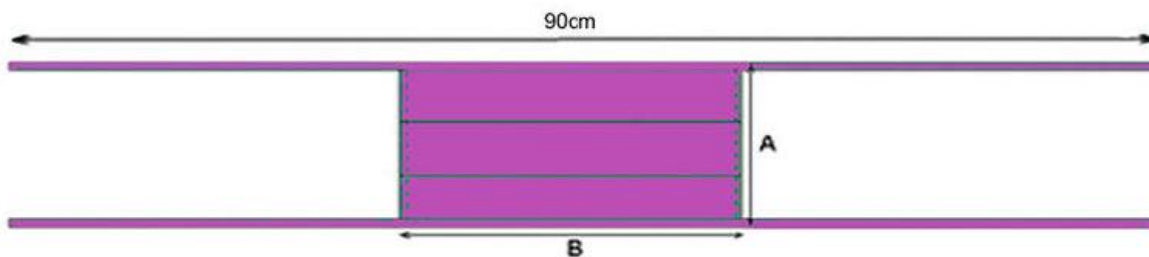
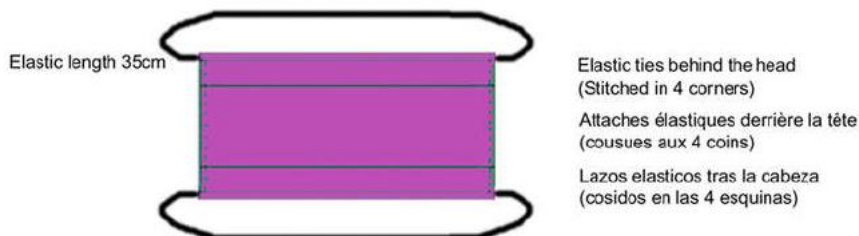
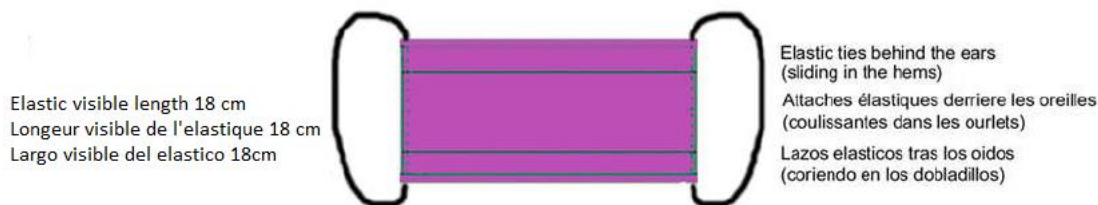
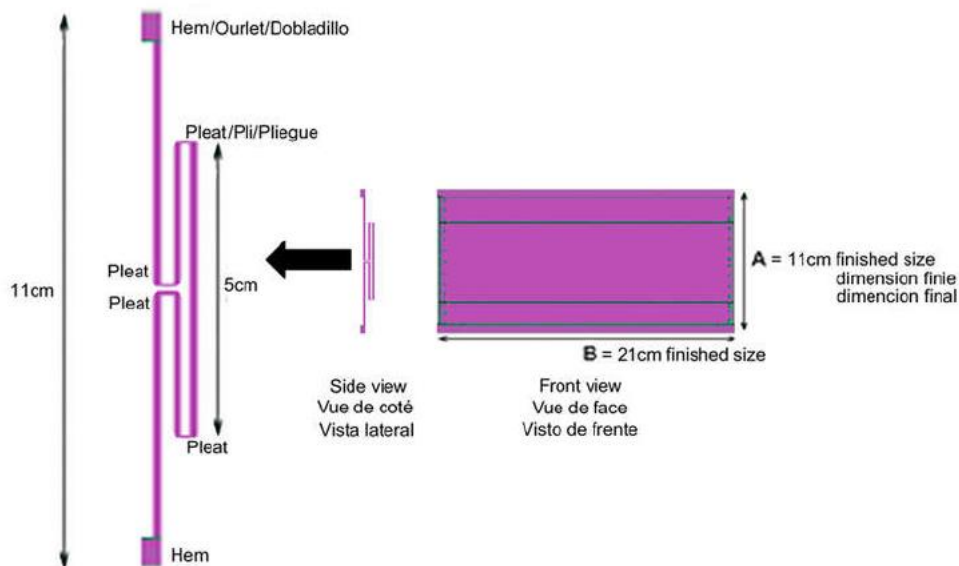
Spécifications

Norme	Le masque doit correspondre à la norme EN14683+AC type I, ou être testé conformément à la procédure de test simplifiée du guide AFNOR S76-001 publié le 27 mars 2020.
Matériau	Tissu, tissé ou à mailles, avec des mailles fines et serrées, doux au toucher, 100 % coton (non tricoté, non feutré, sans cire ou enduit), nombre de fils : entre 50 et 60 fils par cm ² .
Grammage	115 g/m ² +/- 10 % pour chaque épaisseur Pour les masques faits maison, il est possible d'utiliser un drap, un kikoi, un pagne, un kitengé, un sarong, ou la plupart des tissus en coton doux utilisés pour des chemises, robes, etc. ; ne pas utiliser de tissus où des trous sont visibles entre les fils, seulement des étoffes aux fils fins et aux mailles serrées.
Fabrication	Coutures seulement aux rebords. Ne pas faire de couture devant la bouche ou le nez. Le type de fil utilisé pour les ourlets ou les coutures doit limiter le risque d'irritation de la peau. Toutes les coutures doivent être arrêtées avec quelques points arrière.
Nombre d'épaisseurs	Deux ou trois épaisseurs
Forme	Masque rectangulaire plat, avec 5 cm de plis
Dimensions pour les ateliers de couture et industries textiles	Dimensions du produit fini : 21 cm de large et 11 cm de haut, avec deux plis opposés de 2,5 cm chacun. Les dimensions pour la coupe doivent être calculées par le fabricant selon les bonnes pratiques.
Dimensions pour les masques faits maison, ou pour les tailles spéciales (par exemple pour les enfants)	Mesurer les dimensions du visage de l'utilisateur : Dimensions verticales avant dépliage : distance depuis l'arête du nez, le long du nez, par-dessus le menton et jusqu'au-dessous du menton (plus ourlet selon les pratiques) Dimensions horizontales : 2/3 de la distance du centre d'une oreille au centre de l'autre oreille, en passant par-dessus le menton (plus ourlet selon les pratiques)
Couleur	Éviter le bleu et le vert unis, pour éviter toute confusion avec les masques médicaux. Utiliser deux couleurs différentes pour distinguer l'intérieur de l'extérieur du masque. Utiliser de préférence un tissu blanc pour la couche intérieure.
Attaches	Des élastiques doux derrière les oreilles ou derrière la tête, ou, si aucun élastique n'est disponible, les attaches peuvent être faites du même tissu que le masque (pièces de 90 cm x 3 cm, avec ourlets, pliées une fois). Ne pas utiliser d'agrafes pour accrocher les attaches, elles doivent être cousues. Les attaches doivent supporter une traction de 5 kg chacune.
Durabilité	Peut supporter un lavage régulier à 60 °C sans être endommagé. La durée de vie attendue est de deux mois avec lavage quotidien.
Contaminants	Laver et sécher les masques avant l'emballage et la livraison.

Emballage	Selon le contrat d'achat. Sur demande, les masques sont emballés dans un sac en plastique durable qui peut être utilisé comme contenant protecteur pour les masques usagés.
Fiche d'instructions	Sur demande, les masques sont fournis avec la fiche d'instructions présentée ci-après ou traduite dans d'autres langues selon les besoins.

Fiche d'instructions

	<p>SE LAVER LES MAINS À L'EAU ET AU SAVON</p> <ul style="list-style-type: none"> - AVANT de mettre un masque - Après avoir RETIRÉ un masque - Après avoir TOUCHÉ le masque pendant qu'il est sur le visage
	<p>PLACER UN MASQUE PROPRE ET SEC SOIGNEUSEMENT SUR LA BOUCHE, LE NEZ ET LE MENTON</p> <p>L'attacher solidement pour éviter les espaces</p> <p>POUR L'ENLEVER, le détacher PAR-DERRIÈRE</p>
	<p>NON DESTINÉ AU PERSONNEL MÉDICAL SUR LE LIEU DE TRAVAIL</p>
	<p>NE PAS TOUCHER LA BOUCHE ET LE NEZ</p> <p>NE PAS TOUCHER LE MASQUE PENDANT QU'IL EST SUR LE VISAGE</p>
	<p>NE PAS METTRE LE MASQUE SUR LE FRONT OU SOUS LE MENTON PENDANT OU APRÈS SON UTILISATION</p>
	<p>REEMPLACER LE MASQUE s'il est HUMIDE, au moins UNE FOIS PAR JOUR</p> <p>Ou plus souvent dans le cadre d'une utilisation prolongée</p>
	<p>LAVER QUOTIDIENNEMENT à L'EAU CHAUDE ET AU SAVON</p>
	<p>ÉLIMINER IMMÉDIATEMENT TOUT MASQUE ENDOMMAGÉ</p> <p>NE PAS JETER UN MASQUE SANS LE LAVER ou le PLACER dans un SAC PLASTIQUE FERMÉ</p>
<p>TOUJOURS CONSULTER ET APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DES AUTORITÉS SANITAIRES</p>	



Cloth ties to attach behind the head
(Stitched on all length upper and lower sides)
Attaches en tissu derrière la tête
(cousues sur toute la longueur haute et basse)
Lazos de tela atados detras de la cabeza
(cosidos en todo lo ancho arriba y abajo)

Exemple de masque fait maison :

